



NOUVELLES NEWS EUROPE

N°270

7/7/2010

E-mail

Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général
European Liaison Committee on Services of General Interest

www.celsig.org

Rapport Monti : un marché intérieur bien bancal !

Dans son rapport, remis au président Barroso le 10 mai 2010, Mario Monti, ancien commissaire à la concurrence et au marché intérieur constate, à juste titre, que le marché intérieur est perçu par les citoyens européens comme une source des difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne et une des causes de la concurrence que se livrent les Etats membres et non comme un facteur de sécurité et de progrès pour tous les citoyens de l'Union européenne. Le remède proposé par le rapport est de poursuivre sur la lancée et de développer encore la concurrence. En face, les quelques mesures de solidarité qu'il avance sont bien timides et à doses infimes. Alors que l'UE traverse une crise d'une gravité sans précédent, ce rapport n'apporte aucune novation dans la conception et la construction du "marché unique". En particulier les SIG (SIEG,-SSIG, ...), dont l'importance économique a été bien mise en évidence par le rapport du CEEP de mai 2010, ne sont appelés à y jouer qu'un rôle marginal. Seulement quatre propositions se dégagent sur les SIG : 1. le rapporteur "garde à l'esprit les obligations de service universel" dans le secteur de l'énergie 2. il propose d'intégrer l'accès au haut débit dans le service universel des télécommunications 3. pour les SSIG, dans le cadre de la révision du paquet Monti-Kroes, il propose d'ajouter de nouveaux secteurs dispensés de notification à la liste actuelle (hôpitaux et logement social) sans préciser lesquels et d'augmenter les seuils d'exemption 4. il propose un accès universel au service bancaire de base.

Bien entendu nous disons oui à ces dispositions, à mettre en œuvre tout de suite, mais elles sont toutes quatre insuffisantes à la fois dans leur domaine et pour la réalisation du "marché unique" pour tous qui appelle aujourd'hui des services publics nouveaux dans le domaine de l'environnement, comme la gestion des ressources naturelles par exemple, ainsi que, dans certains secteurs, des services européens d'intérêt général, chemin de fer, poste, télécommunication, réseaux de transport d'énergie, notamment.

Le manque d'ambition du rapport Monti est particulièrement frappant dans les quatre secteurs où il fait des propositions : 1. garder à l'esprit les obligations de services universel est bien, mais exiger leur application sur tout le territoire européen est mieux, en effet trop d'opérateurs coupent l'approvisionnement des ménages en difficulté sans respect des dispositions de service universel 2. l'accès à internet pour tous sur tout le territoire européen pourrait aussi s'accompagner d'un véritable droit à l'information pour tous avec des obligations de service et de qualité de service et une information simple et compréhensible par les utilisateurs 3. l'accès universel au service bancaire de base pourrait s'accompagner d'obligations de service public pour financer le micro-crédit, les PME/PMI, limiter la spéculation 4. la révision du paquet Monti-Kroes pourrait être beaucoup plus imaginative afin de permettre aux collectivités publiques d'exercer "le large pouvoir discrétionnaire" dont elles disposent aux termes du traité pour fournir, faire exécuter et organiser les SIEG.

M. Monti affirme dans son rapport avoir consulté largement la société civile. Il n'a pas consulté le CELSIG, mais nous restons disponibles auprès de M. Monti pour lui fournir des idées et des arguments pour construire un "marché unique" équilibré et humain, incluant la dynamique de l'article 14 et du Protocole SIG, dans lequel concurrence et service d'intérêt général se parleront et qu'enfin l'intérêt général prédominera en cas de conflit.

J-C. Boual, K. Varin, P. Bauby

Monti report: Quite a wonky internal market!

In a report submitted to President Barroso, on May 10, 2010. Mario Monti, a former European Commissioner for Internal Market and Competition, rightly observes that the market is seen by Europeans citizens rather as a source of their difficulties in their daily lives and as one of the causes of competition between Member States than a factor of security and progress for all citizens of the European Union. The remedy proposed by the report is to build on and further develop competition. Against this situation, the few measures of solidarity that are proposed in the report are not bold enough and are in very small doses. Whilst the EU is going through a crisis of an unprecedented severity, this report offers no innovation in the design and construction of the "single market". In particular, SGI (SGEIs-SSGI, ...) whose economic importance has been considerably highlighted by the report of CEEP published in May 2010, are to play only a marginal role. Only four proposals on SGI emerge: 1. the rapporteur "keeps in mind the universal service obligations" in the energy sector 2. it proposes to incorporate access to broadband in the universal telecommunications service 3. as regards SSGI, under the review of the Monti-Kroes package, it suggests adding new sectors to be exempted from prior notification to the current list (hospitals and social housing) without specifying which ones and, to raise the exemption thresholds 4. it proposes universal access to basic banking services.

Of course, we welcome these provisions, which are to be implemented immediately, but all four of them are inadequate both within their proper fields and in order to achieve the "single market" for all who, today, call for new public services in the fields of environment, such as the management of natural resources, as well as in some sectors of European services of general interest, railways, the post, telecommunications and power transmission networks, among others.

Lack of ambition in the Monti report is particularly striking in the four areas where it has made proposals: 1. keeping in mind the obligations of the universal service is good, but demanding their implementation throughout the European territory is better because too many operators terminate supplies to households in difficulty without regard to and compliance with the provisions of the universal service 2. Internet access for all, throughout the European territory, could also be accompanied by a genuine right to information for everyone coupled with service and quality of service obligations, as well as provision of information which is simple and apprehensible for users 3. universal access to basic banking service could be accompanied by public service obligations to finance micro-credits, SME/SMI and limit speculation 4. The review of the Monti-Kroes package could be much more inventive in order to allow local authorities to exercise the "wide discretion" they have, under the terms of the treaty, in providing, commissioning and organizing SIEG.

In his report Mr. Monti affirms to have widely consulted the civil society. He did not consult the CELSIG but, we remain at the disposal of Mr Monti to provide ideas and arguments for the construction of a "single market" which is balanced and humane, incorporating the dynamics of Article 14 of Protocol and SGI in which competition and service of general interest are related and that, finally, the general interest will prevail, in case of a conflict.

J-C. Boual, K. Varin, P. Bauby

SIG et programme présidence belge

Dans le programme de six mois de la présidence belge, on retiendra que celle-ci annonce viser une avancée concrète dans le débat sur le services sociaux d'intérêt général et que les débats du Conseil seront alimentés par le troisième Forum sur les SSIG, les travaux du comité de protection sociale et le deuxième rapport bisannuel de la Commission ; lancer le débat sur le nouveau Livre blanc sur le transport durable 2010-2020 annoncé pour novembre 2010, sur la révision de la politique et la méthodologie en matière de réseaux transeuropéens de transports, ainsi que sur la proposition de révision du premier paquet ferroviaire.

Transports

♦ **Ciel ouvert II** : L'Union européenne (Commission, présidence espagnole, les vingt sept Etats membres) et les Etats-Unis ont signé le 24 juin 2010 le deuxième accord dit "Ciel ouvert". Cet accord marque une deuxième étape de l'ouverture du transport aérien entre l'UE et les Etats-Unis et complète l'accord de mars 2007 (voir bulletins 235 et 218). Il étend la possibilité d'effectuer des vols vers des pays tiers sans que le vol ait lieu dans le pays d'établissement de la compagnie. Il vise à faciliter les investissements étrangers dans le secteur aérien ainsi que l'accès au marché, à renforcer la coopération réglementaire entre les parties, en particulier en matière de bruit. Pour leur part, les Etats-Unis demandent le renforcement du rôle de la Commission européenne dans le suivi des restrictions d'exploitation liées au bruit, alors que l'UE attend une libéralisation réciproque des règles de propriété et de contrôle des compagnies aériennes. L'UE se flatte que pour la première fois dans l'histoire de l'aviation, l'accord prévoit un article consacré à la dimension sociale. Selon la Commission européenne, "cet article garantira non seulement le maintien des droits que la législation actuelle reconnaît aux employés des compagnies aériennes, mais aussi l'application de normes de travail élevées grâce à la mise en œuvre de l'accord". Une clause de suivi permettra de vérifier l'équilibre des concessions réciproques et, le cas échéant de geler le processus. L'Allemagne a joint une déclaration pour rappeler qu'en matière d'aviation civile, l'introduction des restrictions d'exploitation sur les aéroports relève des Länder, et que la décision finale sur une approche équilibrée relève des autorités nationales.

♦ **Premier paquet ferroviaire** : La Commission européenne a lancé, le 24 juin 2010, une procédure devant la Cour de justice à l'encontre de treize Etats membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République tchèque) pour transposition incorrecte du premier paquet ferroviaire et obstacle à la création du marché unique du rail. (Voir également bulletin 269)

Consultations publiques

Aides d'Etat aux SIEG (paquet Monti-Kroës) : consultation sur les règles d'Etat applicables aux services d'intérêt économique général, ouverte jusqu'au 10 septembre 2010
http://ec.europa.eu/competition/consultations/2010_sgei/index_fr.html

Directive services : Consultation, dans le cadre du processus d'évaluation mutuelle prévu par la directives services, sur les exigences imposées par les Etats membres pour l'établissement d'opérateurs de services ou la fourniture transfrontalière de services. Ouverte jusqu'au 13 septembre 2010.
http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2010/services_directive_en.htm

Réseaux Trans-européens de transport (RTE-T) : Consultation sur l'avenir des RTE-T qui propose une nouvelle méthodologie de programmation, ouverte jusqu'au 15 sept 2010
http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/consultations/2010_09_15_future_policy_en.htm

SGI and Belgian Presidency program

In the six month program of the Belgian presidency, one observes the announcement of the aim for a concrete step forward in the debate on social services of general interest and that the Council's deliberations will be fueled by the third Forum on SSIG, the work of the Social Protection Committee and the second biennial report of the Commission: the launching of a debate on the new White Paper on sustainable transport for 2010-2020 announced in November 2010, the revised policy and methodology for trans-European transport network, as well as the proposed revision of the first railway package.

Transport

♦ **Open Skies II**: On 24th June 2010. The European Union (Commission, Spanish Presidency, the September 20 Member States) and the U.S. signed the second agreement called "Open Skies". This agreement marks a second stage of opening air transport between the EU and the United States and, complements the agreement reached in March 2007 (see bulletins 235 and 218). It extends the possibility of flights to third countries without the flight in question originating from the country of the establishment of the company. It aims to facilitate foreign investment in the aviation sector and market access, enhance regulatory cooperation between the parties, especially regarding noise. On their part, the U.S. call for the strengthening of the role of the European Commission in monitoring operating restrictions related to noise, while the EU expects a reciprocal liberalization of rules of ownership and control of airlines. The EU prides itself on the fact that, for the first time in the history of aviation, the agreement contains an article on the social dimension. According to the European Commission, "This article will not only ensure that the existing legal rights of airline employees are preserved, but that the implementation of the agreement will contribute to high labor standards..". A follow-up clause will check the balance of reciprocal concessions and, if necessary to freeze the process. Germany provided a statement to recall that in matters concerning the civil aviation, the introduction of operating restrictions at airports is the responsibility of the Länder and that the final decision on a balanced approach falls on national authorities.

♦ **First Railway Package**: On 24th June 2010. the European Commission launched proceedings at the Court of Justice against thirteen Member States (Austria, Belgium, France, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Luxembourg, Poland, Portugal, Czech Republic) for improper transposition of the first railway package and for preventing the creation of the single rail market. (See also bulletin 269).

Public consultations

State Aid to SGEI (the Monti-Kroës package): a consultation on State rules on Services of General Economic Interest is open up until 10th September 2010.
http://ec.europa.eu/competition/consultations/2010_sgei/index_en.html

Services directive : A consultation, in the context of the "mutual evaluation process" foreseen by the Services Directive, on requirements imposed by Member States for the establishment of service providers or the cross-border provision of services. The consultation is open until 13th September 2010.
http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2010/services_directive_en.htm

Trans-European Transport Network (TEN-T) : A consultation on the future of TEN-T which proposes a new methodology for the network planning, open until 15 Sept. 2010
http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/consultations/2010_09_15_future_policy_en.htm